

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
 COMMUNE DE LENING



20, rue principale
 57670 LENING
 Tél : 03 87 01 67 36
 Email : mairie.lening@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 17/01/2017**

Convocation du 13/01/2017

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le 17/01/2017 à 20h00 en mairie.

<p>Nombre de Conseillers municipaux : 11 Absents excusés : 2 Vote par procuration : 1 Nombre de conseillers présents : 9</p>	<p><u>PRÉSENTS</u> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard - POSSELT Jérôme - FOIS Jean - APPEL Virginie - BOURCY Suzanne - Bertrand HOUPERT- HAUDRY Philippe - MANGIN Isabelle</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES</u> : ZIMMERMANN Bernard - DEISS Gabriel –</p> <p><u>PROCURATION</u> : ZIMMERMANN Bernard qui donne procuration à ERNST Antoine.</p>
---	---

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM N°4/2017

Objet : décision modificative budgétaire.

Le maire informe le Conseil municipal que le montant des travaux en régie pour l'année 2016 est plus important que prévu et qu'il y a lieu également de revaloriser certaines dépenses de fonctionnement.

Il est donc nécessaire de procéder à un réajustement budgétaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 - Dépense imprévus + 745,00€
 Chapitre 042 – ARTICLE 722 - immobilisations corporelles + 745,00€

SECTION D'INVESTISSEMENT-

Chapitre 040 – Article 2131 – Travaux bâtiments publics + 745,00€
 Chapitre 21 – Article 2151 – Travaux Réseaux de voirie - 745,00€

Cette délibération annule et remplace la délibération 1/2017

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
 Les Conseillers Municipaux présents ont signés le registre.
 Acte certifié exécutoire de plein droit de la loi 82-623 du 22/7/1982
 Affiché le 18/01/2017.